



DEMANDE DE DÉMÉNAGEMENT

Votre dossier complet doit être acheminé au service instructeur au minimum 15 jours ouvrés avant la date prévisionnelle d'intervention sur le domaine public.

DEMANDEUR :

Je soussigné(e), Mme – M. (*rayez la mention inutile*) Nom : Prénom :

en qualité de (propriétaire, locataire)

Domicilié(e) :

Tél. : Mail :

Sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public.

Adresse du déménagement :

Entreprise réalisant le déménagement :

Nom :

Adresse :

Téléphone : Fax : Mail :

CARACTERISTIQUES :

Nombre de camions prévu pour le déménagement :

CARACTERISTIQUES DES CAMIONS			
Longueur en mètre(s)	Largeur en mètre(s)	Hauteur en mètre(s)	PTAC en tonne(s)

Date et heure de début du déménagement : le à h

Date et heure de fin du déménagement : le à h

Nombre d'emplacement(s) de stationnement neutralisé(s) :

**L'occupation du domaine public se fera uniquement après autorisation de la commune.
Pour mémoire, la signalisation réglementaire y compris la matérialisation de l'interdiction de stationnement est à la charge du pétitionnaire.**

Date et signature du demandeur :

La demande est à déposer au :
Centre municipal de la Guette, 6 allée de la Guette ou en Mairie, 16 rue de l'église.
Vous pouvez également transmettre par courrier à Mairie, 16 rue de l'Eglise, 91240 Saint-Michel-sur-Orge
ou par mail à services.techniques@saintmichel91.fr